

**2^e réunion du Conseil d'orientation
du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF)
Format experts**

Paris, le 31 mars 2008

Relevé des conclusions

Le Conseil d'orientation du CIJF a tenu sa 2^e réunion à Paris, le 31 mars 2008, sous la présidence de Monsieur René Hamaite, représentant de la Communauté française de Belgique, pour procéder à l'examen du projet de cahier de charges et du budget conventionnel des VI^{es} Jeux de la Francophonie prévus à Beyrouth du 27 septembre au 6 octobre 2009.

À l'ouverture de la séance, après avoir souhaité la bienvenue aux membres du Conseil, l'Administrateur de l'OIF, Monsieur Clément Duhaime, a rappelé les deux principales missions assignées par la Conférence ministérielle de Vientiane au CIJF et au Comité national des Jeux à savoir :

- d'une part, la prise en compte des réalités libanaises dans la mise au point du budget des jeux ;
- et, d'autre part, l'impératif de l'adoption de ce budget par le Conseil permanent de la Francophonie lors de sa session du 7 avril 2008.

L'Administrateur forme le vœu que le Conseil d'orientation puisse parvenir à des conclusions pratiques de façon à permettre la signature du cahier des charges au courant du mois d'avril. Enfin, il a réaffirmé la volonté de l'OIF d'apporter tout son appui au Liban pour que les VI^{es} Jeux soient un véritable succès pour la jeunesse francophone.

1. Projet de cahier de charges et budget conventionnel des VI^{es} Jeux de la Francophonie

1.1. Exposé du Liban

Les membres du Conseil d'orientation ont entendu avec intérêt et satisfaction l'exposé détaillé fait par la partie libanaise sur les objectifs, les défis, la politique budgétaire, l'organigramme, le budget, l'échéancier et les sites des jeux. Le budget prévisionnel global des Jeux s'élève à 10 279 500 euros, équilibré en recettes et en dépenses. Il est alimenté à 52% par l'État libanais, les contributions volontaires s'élevant à 29%, les autres contributions privées nationales et internationales à 10%, les contributions proportionnelles à 8% et les droits d'inscription à 1%. Le budget détaillé couvre l'ensemble des postes de dépenses répartis en 14 chapitres, comprenant notamment les manifestations culturelles et sportives ainsi que les sites, la santé, la sécurité, les transports et la communication. Selon l'échéancier arrêté par le Comité national, le lancement des travaux de réhabilitation des sites des Jeux aura lieu en novembre 2008, la fin des travaux de restauration des sites étant prévue en juin 2009. La campagne de communication qui a déjà démarré montera en puissance dans les mois à venir.

1.2. Débat

Les membres du Conseil d'orientation ont salué le travail remarquable réalisé depuis la session d'octobre 2007 concernant les budgets détaillés et les informations très utiles relatives au cahier de charges, ainsi que l'échéancier des activités. Toutes ces informations figurent dans le document qui a été transmis aux membres. Le Conseil d'orientation prend note des efforts déployés par le Liban dans l'identification précise des dépenses et forme le vœu que ces

efforts soient poursuivis, s'agissant notamment des questions portant sur l'accueil, la sécurité et la formation. Il insiste sur l'importance des opérations de communication autour des jeux, qui doivent être lancées suffisamment en amont pour permettre une large diffusion de l'information, notamment auprès des jeunes et des fédérations sportives.

À la suite des échanges et des éclaircissements apportés, le Conseil d'orientation approuve le budget et le cahier de charges. Il propose au CPF, qui se réunira le 7 avril 2008, de les adopter et appelle l'attention des États et gouvernements sur l'urgence qu'il y a à confirmer dans les meilleurs délais les montants de leurs contributions au budget des Jeux de Beyrouth.

Le Conseil d'orientation réitère sa confiance au CNJF ainsi que sa disponibilité et son appui aux efforts du comité national libanais.

1.3. Annonces des contributions des États et gouvernements

Au titre des contributions volontaires au budget des Jeux de Beyrouth, d'un montant de 3 000 000 d'euros, les annonces suivantes ont été faites :

- France : 1 588 000 euros ;
- CFB : 148 000 euros ;
- Canada-Québec : 125 000 dollars canadiens.

Le Conseil d'orientation invite les États et gouvernements qui souhaitent contribuer au budget des jeux à se manifester dans les meilleurs délais pour permettre au Liban de prendre les dispositions pratiques qui s'imposent.

2. Questions diverses

Trois questions ont été inscrites aux questions diverses :

1. **Préinscriptions** : Au 31 mars, le CIJF a enregistré 43 préinscriptions avec une dizaine d'États et gouvernements qui ont d'ores et déjà versé leurs frais de préinscription (dernier délai : 30 avril).
2. **Réflexion sur l'avenir des Jeux** : Le Conseil d'orientation a entendu le consultant devant apporter son concours à la réflexion sur l'avenir des jeux, selon un calendrier à établir. Les membres du Conseil souhaitent que cette réflexion soit à la fois technique et pratique, et porte sur les deux volets des jeux : culturel et sportif.
3. **Site internet des Jeux** : Dans le cadre des Jeux de Beyrouth, un nouveau site plus moderne, attrayant et évolutif sera bientôt mis en place.